




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-458**

**Séance publique du**

**23 septembre 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160923- lmc196686-DE-1-1
Date de signature : 27/09/2016
Date de réception : mardi 27 septembre 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : POLITIQUE DE TOURISME - UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
MUNICIPAUX - MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES ET TARIFS  
PREFERENTIELS**

Le 23 septembre 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 16/09/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Danièle BRUNET à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Odile BONTHOUX, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Dominique AUGÉY.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Attractivité et Coopération  
Internationale

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 SEPTEMBRE 2016

**Nomenclature : 9.1**

Autres domaines de compétences des communes

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Christian ROLANDO

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : POLITIQUE DE TOURISME - UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
MUNICIPAUX - MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES ET TARIFS  
PREFERENTIELS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une convention de gestion d'équipements publics municipaux lie la Ville et l'Office Municipal de Tourisme.

Pour mémoire, les équipements gérés par l'Office Municipal de Tourisme, dans une logique de commercialisation volontaire en direction notamment des acteurs économiques et institutionnels, sont désormais : la salle des Milles, la salle de la Duranne, la salle de Puyricard, le centre de congrès Carnot.

Cette convention prévoit que toute demande de réduction de tarif ou de mise à disposition gratuite sera soumise au Conseil Municipal, sur proposition d'un Comité dans lequel figurent des élus membres de droit, ainsi que deux représentants de l'opposition municipale désignés par celle-ci.

Il s'agit de demandes présentées par des associations, par des services municipaux ou par des structures para-municipales concernant principalement des animations à caractère social, festif, humanitaire ou œuvrant dans le domaine du développement économique.

Habituellement, les associations bénéficient de la gratuité pour la tenue de leur assemblée générale annuelle, ainsi que pour l'organisation d'une manifestation dans l'année. Une perception forfaitaire minimale correspondant aux frais de remise en état de la salle peut être

ponctuellement appliquée, à l'exception d'une utilisation simple pour une réunion ou pour une assemblée générale.

Le manque à gagner pour l'Office fait l'objet d'une compensation financière dans le cadre de la subvention annuelle votée par la Ville au bénéfice de l'Office.

Je vous demande aujourd'hui de vous prononcer sur les demandes, présentées en annexe, sachant que les tarifs ainsi que la simplification de cette gestion qui définit les principes de gratuités et d'utilisation dérogatoire de ces mêmes salles, applicables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 vous sont proposés dans un rapport séparé :

- Des tableaux, salle par salle, reprennent les propositions du Comité du 12 septembre 2016, se prononçant sur des demandes gérées de façon antérieure à cette date.
- Des tableaux, salle par salle, correspondent aux demandes pour lesquelles le Comité souhaite la décision du Conseil sur les montants des gratuités à accorder sur des demandes gérées de façon antérieure à cette date.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

**AUTORISER** les exonérations ou réductions proposées dans les tableaux ci-annexés, soit la somme de :

- 347,50 € au titre de l'année 2015
- 3 963 € au titre de l'année 2016
- 129 € au titre de l'année 2017

A titre d'information, un récapitulatif de l'ensemble des gratuités accordées annuellement figure en annexe.

DL.2016-458 - POLITIQUE DE TOURISME - UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
MUNICIPAUX - MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES ET TARIFS  
PREFERENTIELS-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**COMMISSION D'EXAMEN DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES MUNICIPALES DU LUNDI 12  
SEPTEMBRE 2016**

Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
		Location	Prestations			
	<b>2015</b>					
	<b>ETOILE SPORTIVE MILLOISE</b>					
22/11/2015	Loto	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>COMITE D'AIDE SOCIALE ET DES LOISIRS POUR LES ANCIENS DES MILLES</b>					
06/12/2015	Loto	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>ASSOCIATION SUN FORCE</b>					
19/12/2015	Soirée de Gala	193,50 €		193,50 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>2016</b>					
	<b>ETOILE SPORTIVE MILLOISE</b>					
09/01/2016	Loto	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES MILLES</b>					
17/01/2016	Casse croûte des poilus	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>C I Q MILLOIS</b>					
21/01/2016	Réunion	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>LA BOULE MILLOISE</b>					
22/01/2016	Loto	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>AVIATION SANS FRONTIERES</b>					
06/02/2016	Loto caritatif	77 €		77,00 €	0,00 €	14/02/15 - idem - gratuité totale - cm du 28/09/15
	<b>ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS</b>					
04/03/2016	Réunion	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure

	<b>ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX ET COINS DE REPOS DE LA COUROUNADE</b>					
19/03/2016	Assemblée Générale	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES MILLES</b>					
21/04/2016	Assemblée Générale	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>EXTRA DANSE VIREVOLTE</b>					
30/04/2016	Spectacle	129 €		0,00 €	129,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>LES MILLES CHŒUR</b>					
22/05/2016	Concert	77 €		0,00 €	77,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>ECOLE MATERNELLE COLLINE DU SERRE</b>					
15,16 et 17/06/16	Spectacle de fin d'année	154 €		154,00 €	0,00 €	15,18 et 19/06 - 154 € - CM du 28/09/15
	<b>ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS</b>					
02/09/2016	Réunion	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>A S L DIATOMEES</b>					
16/09/2016	Assemblée générale	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
	<b>2017</b>					
	<b>CROIX ROUGE FRANCAISE</b>					
07/01/2017	Loto	129 €		129,00 €	0,00 €	28/02/16 - gratuité totale - CM du 01/02/16
	<b>TOTAL SALLE DES MILLES</b>	<b>1 606,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 400,50 €</b>	<b>206,00 €</b>	



**DEMANDES POUR LESQUELLES LA COMMISSION NE S'EST PAS PRONONCEE. A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL.**

	Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
			Location	Prestations			
		<b>2016</b>					
		<b>MAIRIE ANNEXE DES MILLES</b>					
	26/02/2016	Réunion publique	77 €		77,00 €	0,00 €	07/02/15 - idem - gratuité totale - CM du 28/09/15
	10/03/2016	Réunion publique	77 €		77,00 €	0,00 €	07/02/15 - idem - gratuité totale - CM du 28/09/15
	24/03/2016	Réunion publique	77 €		77,00 €	0,00 €	07/02/15 - idem - gratuité totale - CM du 28/09/15
	04/04/2016	Réunion publique	77 €		77,00 €	0,00 €	07/02/15 - idem - gratuité totale - CM du 28/09/15
		<b>TOTAL SALLE DES MILLES</b>	<b>308 €</b>	<b>0 €</b>	<b>308 €</b>	<b>0 €</b>	

**LES MILLES**

**COMMISSION D'EXAMEN DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES MUNICIPALES DU LUNDI 12  
SEPTEMBRE 2016**

Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
		Location	Prestations			
	<b>2016</b>					
	<b>LA BOULE PUYRICARDENNE</b>					
27/02/2016	Loto	258 €		108,00 €	150,00 €	10/01/16 - Idem - 150€ - CM du 04/02/16
	<b>FCPE MAUREL Puyricard</b>					
20/03/2016	Vide grenier	258 €		258,00 €	0,00 €	20/03/15 - Idem - Gratuité totale - CM du 28/09/15
	<b>ACADEMIE DE DANSE DE PUYRICARD</b>					
26/03/2016	Gala au profit de l'UNICEF	402 €		402,00 €	0,00 €	Pas de demande antérieure
	<b>ASSOCIATION PUYRICARD SUR UN PLATEAU</b>					
21/05/2016	Fête du plateau	258 €		258,00 €	0,00 €	Pas de demande antérieure
	<b>KIWANIS AIX DAUPHIN</b>					
27/05/2016	Spectacle au profit de l'association "le point rose"	402 €		252,00 €	150,00 €	27/06/14 - spectacle - 150€ - CM du 09/02/15
	<b>COMITE DES FETES DE PUYRICARD</b>					
14/06/2016	Pièce de Théâtre	258 €		258,00 €	0,00 €	04/07/14 - Gratuité totale - CM du 09/02/15
	<b>ASSOCIATION MAYEBA</b>					
25/06/2016	Spectacle	150 €		0,00 €	150,00 €	25/06/15 - spectacle - 150€ - CM du 16/12/15
	<b>C I Q DE CELONY ET DES ENVIRONS</b>					
19/11/2016	Assemblée générale	155 €		155,00 €	0,00 €	21/11/15 - Idem - Gratuité totale - CM du 28/09/16
	<b>C A R S E A</b>					
26/11/2016	Arbre de Noël	402 €		402,00 €	0,00 €	26/11/14 - Idem - Gratuité totale - CM du 09/02/15

**PUYRICARD**

		LI BALAIRE DOU REI RENIE					
	03/12/2016	Veillée Calendale	402 €		252,00 €	150,00 €	12/12/15 - Salle des Milles 77€
		<b>TOTAL SALLE DE PUYRICARD</b>	<b>2 945 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 345 €</b>	<b>600 €</b>	

**DEMANDE POUR LAQUELLE LA COMMISSION NE S'EST PAS PRONONCEE. A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL.**

Puyricard	Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
			Location	Prestations			
		2016					
		MAIRIE DE PUYRICARD					
	23/03/2016	Réunion Publique "Biflux"	155 €		155,00 €	0,00 €	07/02/15 - Idem - Gratuité totale - CM du 28/09/15
		<b>TOTAL SALLE DE PUYRICARD</b>	<b>155 €</b>	<b>0 €</b>	<b>155 €</b>	<b>0 €</b>	

**COMMISSION D'EXAMEN DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES MUNICIPALES DU LUNDI 12  
SEPTEMBRE 2016**

DURANNE	Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
			Location	Prestations			
		2016					
		Ecole Pierre Gille de Gennes	77 €		77,00 F	0,00 €	
	22/01/2016	Spectacle					11/12/14 - Idem - Gratuité totale - CM du 28/09/15
		ROTARY CLUB ARBOIS					
	14/10/2016	Soirée corse au profit des enfants malades	77 €		77,00 €	0,00 €	Aucune demande antérieure
		<b>TOTAL SALLE DE LA DURANNE</b>	<b>154 €</b>	<b>0 €</b>	<b>154 €</b>	<b>0 €</b>	

**DEMANDE POUR LAQUELLE LA COMMISSION NE S'EST PAS PRONONCEE. A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL.**

DURANNE	Date	Organisation / Manifestation	Coût réel en Euros		PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GRATUITE (pris en charge par la Ville)	A la charge du client	OBSERVATIONS
			Location	Prestations			
		2016					
		MAIRIE ANNEXE DE LA DURANNE					
	28/06/2016	Réunion Publique	77 €		77,00 €	0,00 €	
		<b>TOTAL SALLE DE LA DURANNE</b>	<b>77 €</b>	<b>0 €</b>	<b>77 €</b>	<b>0 €</b>	

RECAPITULATIF DE LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DES SALLES GERES PAR L'OMT

<i>ANNEE</i>	<i>TOTAL DES GRATUITES</i>
2001	39 791 €
2002	67 079 €
2003	46 728 €
2004	31 775 €
2005	25 308 €
2006	39 711 €
2007	35 585 €
2008	16 050 €
2009	20 230 €
2010	19 740 €
2011	37 598 €
2012	20 800 €
2013	41 453 €
2014	48 232 €
2015	37 508,50 €
2016	14 046 €
2017	129 €

12/09/16